Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 34 (1944)

Heft: 2

Artikel: Notes de folklore religieux

Autor: Schüle, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES TRADITIONS POPULAIRES

Paraît quatre fois par an

34° Année N° 2* 1944

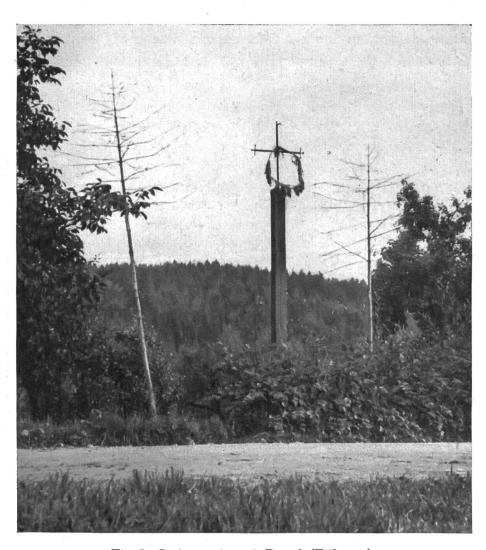


Fig. 1. Croix rustique à Porsel (Fribourg).

Notes de folklore religieux.

Par E. Schüle, Montana.

D'un récent passage à la Joux, Porsel et Pont, riants villages fribourgeois situés entre Oron et Romont, nous avons rapporté quelques vues documentaires ayant trait au folklore religieux. Deux conseillers particulièrement compétents, M. le curé de Porsel et notre ami F.-X. Brodard, nous ont aidé à interpréter ces photographies et nous les remercions des précisions et des additions intéressantes qu'ils ont apportées à notre texte.

Il est de coutume en pays fribourgeois d'orner les croix pour les Rogations. Les habitants de Porsel, par exemple, parent de fleurs et de verdure les 21 croix rustiques qui se trouvent en bordure des chemins et devant lesquelles le curé s'arrête pendant la procession. Il arrive même qu'on plante à leur côté deux petits arbres verts qui après y restent souvent pendant des mois. Ainsi nous avons vu, au mois d'août encore, une croix ornée d'une

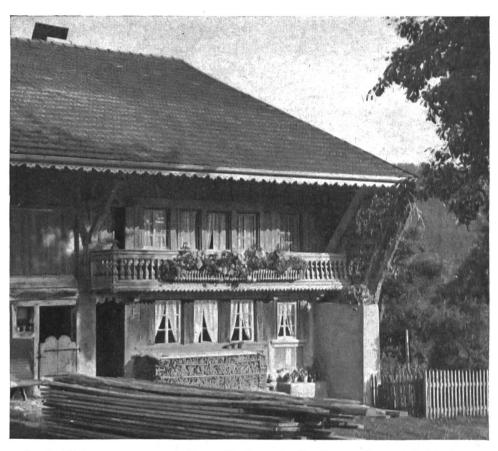


Fig. 2. Maison paysanne à Pont (Fribourg): façade nord-ouest donnant sur la route; au coin, arbre de la Fête-Dieu; cheminée à couvercle mobile.

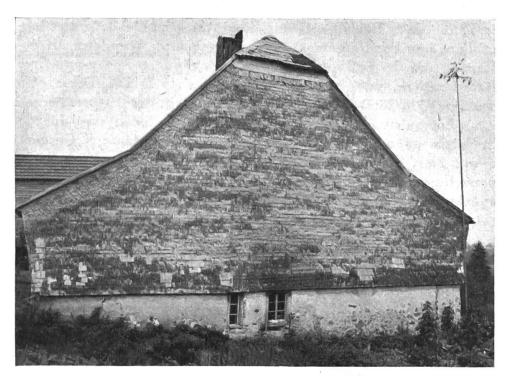


Fig. 3. Ferme à la Joux (Fribourg): façade ouest, toute tavillonnée, de forme pentagonale caractéristique, deux fenêtres de cuisine percées récemment, arbre de la Fête-Dieu, cheminée à couvercle mobile.

couronne de mousse et flanquée de ses arbrisseaux que le soleil avait naturellement desséchés au cours de l'été (fig. 1).

Si au printemps, les campagnards fribourgeois appellent, par les prières et la procession des Rogations, la grâce du ciel sur les champs cultivés, c'est en automne, après la récolte, qu'a lieu la «bénédiction des granges». En octobre et en novembre le curé va de famille en famille, faisant la visite pastorale à ses paroissiens, et bénit partout la maison, le bétail, la fontaine et en particulier les granges pleines, selon le cérémonial prévu au Rituale romanum pour la bénédiction des récoltes.

L'abondance de décorations et surtout de verdure donne un cachet bien spécial à la Fête-Dieu fribourgeoise. Ailleurs, il n'en reste plus guère de trace visible après la fête. Dans le canton de Fribourg par contre, un petit arbre, bénit ce jour, reste fixé pendant toute l'année au coin des maisons paysannes, du côté de la porte d'entrée (fig. 2 et 3); plus rarement, l'arbrisseau est attaché à la colonne de la fontaine (La Roche). A Porsel, on a coutume d'employer à cet effet des frênes; à la Roche, ce sont des hêtres coupés dans la forêt communale; à Botterens et à Estavayer, on prend plutôt des sapins. Cet arbre bénit (qu'on appelle mé dans

le patois de la Roche) est sans doute un symbole de protection, et l'on comprend aisément que l'imagination populaire ait été frappée par le fait que le feu a plus d'une fois consumé une ferme entière, mais a laissé intact le mé de la Fête-Dieu: cela s'est vu à la Roche, par exemple, et le 3 juillet 1940 à Porsel.

Lorsqu'en 1641 Porsel se sépara de la localité voisine de St-Martin pour se constituer en paroisse indépendante, S. Gorgon, à qui était dédiée l'ancienne chapelle, devint le patron de la nouvelle église paroissiale. Ce saint jouit d'une faveur spéciale auprès des gens de la région, car aujourd'hui encore ils l'invoquent pour qu'il protège leurs chevaux. Jusque vers 1850, on a même pu voir le jour de sa fête (9 septembre) un cortège assez singulier: on amenait à Porsel les chevaux des localités voisines et, pendant la grand'messe, on leur faisait faire le tour de l'église.

Les «névaux» de la Vallée de Joux 1).

Par A. Piguet, Le Sentier.

Aussi haut qu'on peut remonter, les maisons d'habitation de la région furent pourvues de murailles. De rares vestiges des XIV° et XV° siècle en font foi ²). Seuls les ruraux exhibaient des parois de bois, reposant le plus souvent sur des soubassements de pierre. Les générations qui se succédèrent dans le Haut Vallon demeurèrent fidèles, jusqu'à une époque récente, au mode de construction apporté par les premiers colons ou adapté par eux à leurs besoins de montagnards.

Toute ferme combière comprenait, au midi d'ordinaire, une tranche réservée à l'habitation familiale. Le secteur adjacent servait de rural (voir fig. 1).

De la cour ou de la route, on pénétrait de plain-pied ou presque dans le «névau» (en patois n evo)³. Ce renfoncement, pratiqué face à la grange et parfois à l'étable, accusait quelque 3 mètres de profondeur, sur 6 à 10 mètres de long (fig. 2). Cet espace, protégé au midi par le mur épais de la chambre du ménage, au nord par la façade latérale du bâtiment, demeurait généralement ouvert toute l'année. Trois portes s'ouvraient à l'arrière du «névau»: celle du long corridor traversant la ferme

¹) Voici un chapitre spécimen de la monographie folklorique que prépare M. Piguet sur la Vallée de Joux. Il ne déplaira pas à nos lecteurs d'y retrouver, sous forme plus développée, certains détails décrits déjà dans Folklore suisse 17, 1. (Réd.)

²) Amas de pierres provenant de la ferme des Bassin au Lieu; restes de celle des Vieux Chesaux au Chenit.

³⁾ La génération actuelle prononce plutôt «nevau».